

Élevage : mesures de lutte contre les épizooties



© 2024 Les Echos Publishing

Pour prévenir les épizooties (maladie hémorragique épizootique, fièvre catarrhale ovine, peste porcine africaine, influenza aviaire hautement pathogène...), la ministre de l'Agriculture a déclaré récemment vouloir « changer de stratégie ». En effet, selon elle, « sinon, on sera toujours en retard contre les épizooties ». À ce titre, elle a annoncé la tenue, en janvier prochain, des « Assises du sanitaire animal » au cours desquelles les éleveurs, les laboratoires, les instituts de recherche et les services de l'État seront appelés à réfléchir ensemble à une stratégie partagée « pour reprendre la main et ne pas toujours subir ces épidémies ».

De même, la ministre souhaite qu'une réflexion stratégique soit menée au niveau européen et qu'une recherche coordonnée dans l'Union européenne soit engagée pour concevoir des vaccins pouvant combattre plusieurs variants.

2 millions de vaccins supplémentaires contre la FC0

Par ailleurs, elle a annoncé avoir commandé 2 millions de doses supplémentaires de vaccins contre la fièvre catarrhale ovine du sérotype 3 qui sévit depuis plusieurs mois dans un grand nombre de départements, portant ainsi à 11,7 millions le nombre de doses commandées. L'objectif étant d'anticiper les

besoins de vaccins nécessités par l'évolution progressive de la zone vaccinale sur le territoire national et par le retour d'estive des animaux.

[Ministère de l'Agriculture, communiqué de presse du 4 novembre 2024](#)

© 2024 Les Echos Publishing